

infliger à Pierre une flétrissure d'erreur et à Paul une marque d'insolence, et accuser de mensonge, contre tous les deux une doctrine fautive et erronée, alors qu'ils étaient tous deux en complet désaccord. Nous arrivons ainsi, par le secours de vos prières, à l'explication abrégée du sens du

pent [Al. discreparent.] Quæ quidem et nunc, orantibus vobis, leviter quo sensu sint dicta, contingimus, et in suis locis plenius exsequemur. Sed jam tempus est, ut

texte, comme nous le mentionnerons plus pleinement en son lieu. Mais il est temps qu'exposant les paroles de l'épître lui-même, nous cherchions à mettre dans leur jour tout ce que renferme cette épître.

ipsius Apostoli verba ponentes, singula quæque pandamus.

COMMENTAIRES

DE SAINT JÉRÔME

SUR

L'ÉPITRE AUX GALATES

LIVRE PREMIER

CHAPITRE I^{er}.

« Paul apôtre, non par des hommes, ni par l'autorité d'aucun homme, etc. » — Ce n'est point par orgueil comme quelques-uns le pensent, mais par nécessité que saint Paul déclare que ce n'est ni des hommes, ni par l'intermédiaire d'aucun homme qu'il tient son titre et sa mission d'apôtre, mais par Jésus-Christ et par Dieu le Père. Il confond ainsi par une si grande autorité, ceux qui publiaient partout qu'il était en dehors des douze apôtres, qu'on l'avait vu paraître subitement sortant de je ne sais où, ou qu'il avait été appelé à l'apostolat par les chefs de l'Église. On peut dire aussi qu'il fait ici une allusion indirecte à Pierre et aux autres apôtres, en disant que la prédication de l'Évangile lui a été confiée non par les apôtres, mais par Jésus-Christ lui-même qui avait choisi ces apôtres. Or tout ce préambule est comme une réponse anticipée, faite à ceux qui auraient pu opposer à sa doctrine, qui établissait la grâce de l'Évangile contre les far-

CAPUT I.

« Paulus apostolus, non ab hominibus, neque per hominem; sed per Jesum Christum et Deum Patrem, qui suscitavit eum a mortuis. » Non superbe, ut quidam putant, sed necessarie neque ab hominibus, neque per hominem, se Apostolum esse proponit; sed per Jesum Christum, et Deum Patrem, ut eos qui Paulum extra duodecim apostolos ventilabant, et nescio unde subito prorupisse, vel a majoribus ordinatum astruebant, hac auctoritate confunderet. Potest autem et oblique in Petrum et in cæteros dictum accipi, quod non ab apostolis ei sit traditum Evangelium; sed ab ipso Jesu Christo, qui et illos apostolos elegerat. Hoc autem totum ideo præparatur, ut nemo sibi contra Legis

deux imposés par sa loi; mais voilà ce que Pierre a dit, ce que les apôtres ont établi, ce que vos prédécesseurs ont décrété. Ce qu'il ne dit ce semble, qu'à mots couverts en commençant, il l'exprime plus clairement dans la suite lorsqu'il affirme qu'il n'a rien reçu de ceux qui paraissaient être quelque chose; lorsqu'il écrit qu'il a résisté en face à Pierre et qu'il n'a été entraîné par aucune nécessité à céder à l'hypocrisie des Juifs. Il pourra paraître téméraire à quelques-uns que Paul se soit exprimé, bien qu'en termes voilés, contre les apôtres, lui qui s'était rendu à Jérusalem pour comparer l'Évangile qu'il prêchait avec celui des apôtres, de peur de travailler ou d'avoir travaillé inutilement. Comprenons donc bien que jusqu'à ce jour, les apôtres avaient été envoyés par les patriarches des Juifs. C'était même je le pense, par leurs conseils que les Galates pervertis, avaient commencé de garder les observances légales, ou bien certainement d'autres d'entre les Juifs qui croyaient en Jésus-Christ, étaient allés en Galatie, affirmant que

onera pro Evangelii gratia disputanti, possit opponere; sed Petrus hoc dixit, sed apostoli hoc statuerunt, sed præcessores tui aliud decreverunt. Quod quidem in sequentibus, nunc quasi occulto sermone præludens, manifestius facit; dum ab eis qui videntur esse aliquid, nihil in se collatum refert, et ipsi Petro in faciem restitisse se scribit, nulla se dicens necessitate compulsus, ut hypocrisi cederet Judæorum. Quod si temerarium quibusdam videtur, eum contra apostolos, quamvis occulte, locutum; qui Jerosolymam idcirco perrexerit [Al. perreaverat.] ut cum eis conferret Evangelium, ne forte in vacuum curreret, ut cucurrisset, illo intelligentiam transferamus. Usque hodie a patriarchis Judæorum apostolos mitti, a quibus etiam tunc reor Galatas depravatos Legem observare cœpisse, vel certe alios de Judæis

Pierre le prince des apôtres et Jacques frère du Seigneur observaient les prescriptions de la loi. C'est donc pour établir une distinction entre ceux qui sont envoyés par les hommes, et lui Paul qui a reçu sa mission de Jésus-Christ, qu'il débute par cet exorde : « Paul apôtre, non pas des hommes, ni par l'intermédiaire d'aucun homme. » Or apôtre veut dire envoyé. C'est un nom qui est propre aux hébreux et qui a pour synonyme le mot Silas, nom qui fut donné par celui qui envoyait à celui qui était envoyé. Au témoignage des Hébreux, parmi les prophètes et ceux qui font profession de sainteté, il en est qui sont tout à la fois prophètes et apôtres, d'autres qui sont simplement prophètes; enfin lorsque Dieu dit à Moïse : « je t'enverrai à Pharaon, » que répond Moïse? « Veuillez en choisir un autre pour l'envoyer » *Exod.* III. Ecoutez encore ce que Dieu dit à Moïse : « Qui enverrais-je et qui ira vers ce peuple? » (*Isai*). Tous deux sont donc apôtres et prophètes, c'est aussi ce qui peut nous faire comprendre comment Jean-Baptiste peut être appelé à la fois prophète et apôtre, car l'Écriture dit de lui : « Et un homme fut envoyé de Dieu et son nom était Jean. » Et dans l'épître aux hébreux, Paul n'a pris en tête de cette épître, ni son nom propre, ni le titre d'apôtre, parce qu'il allait dire de Jésus-Christ : « Ayant donc Jésus pour souverain Pontife et apôtre de

notre confession. » Il n'était pas convenable en effet, que là où Paul enseignait que Jésus-Christ était apôtre, il se donnât lui-même ce même titre d'apôtre. Or, on peut distinguer quatre sortes d'apôtres. Les uns ne tiennent leur mission ni des hommes, ni par l'intermédiaire des hommes. Les seconds la reçoivent de Dieu, mais par le moyen des hommes. Les troisièmes la reçoivent des hommes et non de Dieu. Les quatrièmes ne tiennent cette mission, ni de Dieu, ni par le moyen des hommes, ni des hommes, mais d'eux-mêmes. Nous pouvons placer dans la première classe Isaïe et les autres prophètes, et l'apôtre saint Paul lui-même qui n'a reçu sa mission ni des hommes ni par le moyen des hommes, mais de Dieu le Père et de Jésus-Christ. A la seconde classe, appartient Jésus fils de Navé que Dieu a établi son envoyé, mais par l'intermédiaire de Moïse. La troisième classe est composée de ceux qui sont appelés par la faveur et la volonté des hommes. Aussi en voyons-nous beaucoup aujourd'hui qui sont élevés au sacerdoce non pas par les jugements de Dieu, mais par les suffrages achetés du peuple. La quatrième classe comprend les faux prophètes et les faux apôtres; c'est d'eux que l'Apôtre a dit : Ce sont de faux apôtres, des ouvriers d'iniquité qui se déguisent en apôtres de Jésus-Christ » *Cor.* XI. 13. et disent : Voilà ce que dit le Seigneur,

credentibus in Christum perrexisse Galatiam, qui assererent Petrum quoque apostolorum principem, et Jacobum fratrem Domini, Legis caeremonias custodire. Ad distinctionem itaque eorum qui mittuntur ab hominibus, et sui, qui sit missus a Christo, tale sumpsit exordium : « Paulus apostolus, non ab hominibus, neque per hominem. » Apostolus autem, hoc est, « missus, » Hebraeorum proprie vocabulum est, quod « Silas » [*Al. Silai.*] quoque sonat, cui a mittendo « missi, » nomen impositum est. Aiunt Hebraei inter ipsos quoque prophetas, et sanctos viros esse quosdam, qui et prophetae et apostoli sint, alios vero qui tantum prophetae. Denique Moyses, cui dicitur : « Et ego mittam te ad Pharaonem » *Exod.* III, 10, 11 ; et ipse respondeat : « Provide alium quem mittas » : Et Isaiam, cui loquitur Deus : « Quem mittam et quis ibit ad populum istum » *Isai.* VI, 8 ? esse et apostolos et prophetas. Unde et nos possumus intelligere Joannem quoque Baptistam et prophetam et apostolum appellandum, siquidem ait Scriptura : « Fuit homo missus a Deo, cui nomen erat Joannes » *Joan.* I, 6. Et in Epistola ad Hebraeos *Hebr.* III, propterea Paulum solita consuetudine nec nomen suum, nec apostoli vocabu-

lum praeposuisse, quia de Christo erat dicturus : « Habentes ergo principem sacerdotum, et apostolum confessionis nostrae Jesum; » nec fuisse congruum, ut ubi Christus apostolus dicendus erat, ibi etiam Paulus apostolus poneretur. Quatuor autem genera apostolorum sunt. Unum, quod neque ab hominibus est, neque per hominem, sed per Jesum Christum, et Deum Patrem; aliud, quod a Deo quidem est, sed per hominem; tertium, quod ab homine, non a Deo; quartum, quod neque a Deo, neque per hominem, neque ab homine, sed a semetipso. De primo genere potest esse Isaias, caeterique prophetae, et ipse apostolus Paulus, qui neque ab hominibus, neque per hominem, sed a Deo Patre et Christo missus est. De secundo, Jesus filius Nave, qui a Deo quidem est apostolus constitutus, sed per hominem, Moysen. Tertium genus est, cum hominum favore et studio aliquis ordinatur. Ut nunc videmus plurimos non Dei iudicio, sed redempto favore vulgi in sacerdotium subrogari. Quartum est pseudoprophetarum et pseudoapostolorum, de quibus Apostolus : « Istiusmodi » inquit, « pseudoapostoli, operarii iniquitatis, transfigurantes se in apostolos Christi, qui dicunt : Haec dicit

alors que le Seigneur ne les a pas envoyés. Tel n'était point l'apôtre saint Paul qui n'a été envoyé ni des hommes, ni par le moyen des hommes, mais qui n'a reçu sa mission que de Dieu le Père par Jésus-Christ. De ce fait nous pouvons tirer une preuve peremptoire contre l'hérésie d'Ebion et de Photin que Notre-Seigneur Jésus-Christ est Dieu, puisque l'apôtre qui a été envoyé par Jésus-Christ pour prêcher l'Évangile nie qu'il ait été envoyé par un homme. D'autres hérésies cherchent à se glisser; ils prétendent que la chair de Jésus-Christ n'était qu'imaginaire, et ils disent que Jésus-Christ était Dieu, mais qu'il n'était pas homme. Une nouvelle hérésie va jusqu'à enseigner que l'économie de la mission de Jésus-Christ n'a été faite qu'à moitié; c'est ainsi que la foi de l'Église se trouve exposée aux naufrages de tant de fausses doctrines. Si elle affirme l'humanité de Jésus-Christ, Ebion et Photin se présentent. Si elle enseigne qu'il est Dieu, c'est le Manichéen, c'est Marcion l'auteur d'une nouvelle doctrine qu'on voit tout à coup surgir. Qu'ils écoutent tous cette vérité : Jésus-Christ est Dieu et homme, non parce que Dieu soit autre ici que l'homme; mais celui qui était Dieu de toute éternité a daigné se faire homme pour notre salut. Il faut remarquer que dans le texte de Marcion on ne lit point : « Et par Dieu le Père. » Il a voulu insinuer que

Jésus-Christ n'avait pas été ressuscité par Dieu le Père, mais par lui-même, conformément à ces paroles : « Détruisez le temple de Dieu et je le rebâtirai en trois jours, » *Jean* XI, et à ces autres : « Nul ne m'ôte la vie, mais je la dépose de moi-même. J'ai le pouvoir de la quitter, et j'ai aussi le pouvoir de la reprendre.

« Et tous les frères qui sont avec moi, aux Églises de Galatie. » Dans d'autres épîtres, nous voyons en tête Sosthène et Silvanus, quelquefois Timothée. Dans celle-ci, où l'autorité d'un plus grand nombre était nécessaire, tous les frères se trouvent collectivement nommés. Peut-être appartenaient-ils à la circoncision, et par-là même, n'étaient pas méprisés des Galates. Quand il s'agit de réformer le peuple, l'avis et le consentement d'un grand nombre contribuent beaucoup au succès. L'Apôtre dit : « Aux Églises de Galatie. » Il nous faut faire remarquer que saint Paul n'écrit pas ici, à une seule Église, mais à toutes les Églises de la contrée, et qu'il s'adresse à des Églises auxquelles il reprochera dans la suite de s'être laissées dépraver par l'erreur. Concluons de là que l'Église peut être entendue de deux manières; de l'Église qui est sans tache et sans ride et qui est vraiment le corps de Jésus-Christ, et de celle qui toute réunie qu'elle est au nom de Jésus-Christ, n'a pas encore toutes les vertus dans leur plénitude et leur perfec-

suscitatum, ut est illud : « Solvite templum hoc, et ego in triduo suscitabo illud » *Joan.* II, 19. Neque enim et alibi : « Nemo tollit animam meam a me; sed ego pono eam a meipso. Potestatem habeo ponendi eam et rursum potestatem habeo sumendi illam » *Ibid.*, X, 18. « Et qui mecum sunt omnes fratres, Ecclesiis [*Al. Ecclesiae*] Galatiae. » In aliis Epistolis, Sosthenes, et Silvanus, interdum et Timotheus in exordio praeposuntur; in hac tantum, quia necessaria erat auctoritas plurimorum, omnium fratrum nomen assumitur. Qui et ipsi forsitan ex circumcissione erant, et a Galatis non contemptui ducebantur. Plurimum quippe facit ad populum corrigendum, multorum in una re sententia atque consensus. Quod autem ait, « Ecclesiis Galatiae; » et hoc notandum quia hic tantum generaliter non ad unam Ecclesiam unius urbis, sed ad totius provinciae scribat Ecclesias, et Ecclesias vocet, quas postea errore arguat depravatas. Ex quo noscendum dupliciter Ecclesiam posse dici, et eam quae non habeat maculam aut rugam, et vere corpus Christi sit, et eam quae in Christi nomine absque plenis perfectisque virtutibus congregetur *Ephes.* V. Quomodo sapientes bifariam

Domini : et Dominus non misit eos » *II Cor.* X, 13. Verum non talis apostolus Paulus, qui neque ab hominibus, neque per hominem, sed a Deo Patre per Jesum Christum missus est. Ex quo approbatur, Ebionis et Photini etiam hinc haeresis retundenda, quod Dominus noster Jesus Christus, Deus sit; dum Apostolus quia a Christo ad praedicationem Evangelii missus est, negat se missum esse ab homine. Subrepunt hoc loco caeterae haereses, quae putativam Christi carnem vindicantes, Deum aiunt Christum esse, non hominem. Necnon et nova haeresis, quae dimidiatam Christi asserit dispensationem. Atque ita Ecclesiae fides inter tanta falsorum dogmatum naufragia constituta, si Christum fateatur [*Al. fateretur*] hominem, Ebion Photinusque subrepunt; si Deum esse contenderit, Manicheus, et Marcion, novelli dogmatis auctor ebulliunt. In commune itaque audiant, Christum et Deum esse et hominem. Non quod alius Deus sit, et alius homo; sed qui Deus semper erat, homo ob nostram salutem esse dignatus est. Sciendum quoque in Marcionis Apostolo non esse scriptum, « et per Deum Patrem, » volentis exponere Christum non a Deo Patre, sed per semetipsum

tion. C'est ainsi que nous donnons le nom de sages à deux sortes d'hommes, à ceux qui possèdent la vertu dans toute sa perfection, et à ceux qui ne font que commencer et entrent seulement dans la voie du progrès. Des parfaits il est dit : « Je vous enverrai des sages ; » de ceux qui commencent : « Reprenez le sage et il vous aimera », *Prov. ix*. En effet, celui dont la vertu est pleine et consommée, n'a pas besoin d'être repris. C'est dans le même sens qu'il faut entendre les autres vertus ; parle t'on d'un homme fort, prudent, pieux, chaste, juste et tempérant, il faudra l'entendre tantôt d'une manière complète, tantôt dans un sens restreint et limité.

« Que la grâce et la paix vous soient données par Dieu le Père, et par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il ne parle pas comme dans les autres épîtres de la grâce et de la paix de Dieu le Père et de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de cette grâce par laquelle, sans le mérite des œuvres, les péchés de la vie ancienne sont pardonnés et la paix accordée après la pardon ; mais il défend déjà sa cause avec prudence contre ceux qui étaient prévenus en faveur de la loi, et qui pensaient pouvoir être justifiés par les œuvres afin que bien convaincus que c'est par la grâce seule qu'ils étaient sauvés, ils ne le fussent pas moins de l'obligation de persévérer dans leurs premiers sentiments.

nuncupantur, tam hi qui sunt plenæ perfectæque virtutis, quam illi qui incipiunt, et in profectu positi sunt. De perfectis dicitur : « Mittam in vos sapientes » *Luc. xi, 49*. De insipientibus : « Argue sapientem, et diliget te » *Prov. viii, 9*. Qui enim plenæ consummateque virtutis est, correptione non indiget. Juxta hunc sensum de cæteris quoque virtutibus intelligendum : quod scilicet fortis et prudens, pius, castus, justus, et temperans, interdum plene, interdum abusive accipiuntur.

« Gratia vobis, et pax a Deo Patre, et Domino nostro Jesu Christo. » Non ut in cæteris Epistolis, Dei Patris et Domini nostri Jesu Christi gratiam ponit, et pacem, per quas absque operum merito, et peccata nobis concessa sunt pristina, et pax indulta post veniam : sed prudenter jam causam agit adversum eos qui fuerant a lege præventi, et putabant se posse ex operibus justificari, ut scirent se salvos gratia, in eo perseverare debere quod ceperant.

« Qui dedit semetipsum pro peccatis nostris, ut eriperet nos de præsentis seculo malo, secundum voluntatem Dei et Patris nostri, cui est gloria in sæcula

« Qui s'est livré lui-même pour nos péchés ; » ni le Fils n'est pas livré pour nos péchés sans la volonté du Père, ni le Père n'a livré son Fils sans la volonté du Fils ; mais la volonté du Fils était d'accomplir la volonté du Père, comme il le déclare dans ce Psaume : « Il est écrit que j'accomplirai votre volonté, je l'ai voulu, ô mon Dieu. » *Ps. xxxix, 8*. Or, le Fils s'est livré pour détruire, par sa justice, l'injustice qui est en nous. La sagesse s'est livrée pour triompher de la folie. La sainteté et la force se sont offertes pour effacer nos souillures et nos infirmités. Dans ce sens, ce n'est pas seulement pour le siècle futur qu'il nous a délivrés selon l'espérance qu'il nous a donnée et sur laquelle repose notre foi ; il nous a délivrés même du siècle présent, alors que morts avec Jésus-Christ nous sommes transformés par une sainte nouveauté de sentiments, et nous cessons d'être du monde, qui cesse lui-même avec raison de nous aimer. On demande dans quel sens on peut dire que le siècle présent est mauvais. Les hérétiques prennent occasion de cette qualification pour affirmer que le créateur de la lumière et des siècles futurs, est un être distinct du créateur des ténèbres et du siècle présent. Nous disons au contraire, que ce n'est point tant ce siècle qui s'écoule par la succession de la nuit et du jour, des années et des mois, qui est appelé mauvais, que les choses qui se font dans le siècle. C'est dans ce sens que l'Évangile

sæculorum. Amen. » Neque Filius se dedit pro peccatis nostris absque voluntate Patris, neque Pater tradidit Filium sine Filii voluntate ; sed hæc est voluntas Filii, voluntatem Patris implere ut ipse loquitur in psalmo : « Ut facerem voluntatem tuam, Deus meus, volui » *Psal. xxxix, 9*. Dedit se autem Filius, ut injustitiam quæ erat in nobis, justitia ipse subverteret. Tradidit se sapientia, ut insipientiam expugnaret. Sanctitas et fortitudo se obtulit, ut spurcitiam, infirmitatemque deleteret. Atque ita non solum in futuro sæculo juxta promissam spem qua credimus, sed etiam hic de præsentis seculo nos liberavit : dum commortui Christo, transfiguramur in novitatem sensus, et non sumus de hoc mundo, a quo merito nec amamus. Quæritur quomodo præsens sæculum malum dictum sit. Solent quippe hæretici hinc capere occasiones, ut alium lucis et futuri sæculi, alium tenebrarum et præsentis asserant conditorem. Nos autem dicimus, non tam sæculum ipsum, quod die ac nocte, annis currit et mensibus, appellari malum, quam *ὁ μὲν ὄντως*, ea quæ in seculo fiunt ; quomodo sufficere dicitur diei malitia sua *Matth. vi* ; et dies

dit : « qu'à chaque jour suffit sa malice et que Jacob dit des jours de sa vie qu'ils ont été courts et mauvais *Gen. xlvii, 9*. Ce n'est pas que l'espace de temps dans lequel a vécu Jacob ait été mauvais, mais parce que les choses qu'il a souffertes ont été pour lui autant d'épreuves qui l'ont fortement exercé. Ainsi, dans le temps où Jacob servait pour obtenir ses épouses et qu'il avait à lutter contre mille difficultés, Esaü menait une vie tranquille. Le même espace de temps était donc bon pour l'un, et mauvais pour l'autre ; et l'Ecclesiaste n'aurait pas écrit : Ne dites pas que mes premiers jours étaient bons en comparaison de ceux-ci, si ce n'est pour faire la distinction des mauvais. C'est ce qui fait dire à saint Jean : « Tout le monde est sous l'empire de l'esprit mauvais. » *Jean. iv, 19*. Ce n'est pas que le monde par lui-même soit mauvais, mais le mal se fait dans le monde par les hommes qui disent : « Mangeons et buvons, demain nous mourrons, » *Isaï. xxii, 17*. Voilà pourquoi l'Apôtre lui-même nous dit : Rachez-vous le temps parce que les jours sont mauvais. » *Eph. v, 16*. Les bois sont regardés comme infâmes, parce qu'ils sont pleins de brigandages ; ce n'est ni la terre, ni les forêts qui sont coupables, mais les lieux sont comme souillés par les homicides qui s'y commettent. Nous avons en horreur le glaive qui a servi à répandre le sang humain, et la coupe dans laquelle on a versé le poison ; ce

Jacob modici esse scribuntur et pessimi *Genes. xlvii*. Non quo spatium temporis, in quo vixit Jacob, malum fuerit, sed quo ea quæ sustinuit, per varia eum exercuerint tentamenta. Denique eo tempore quo ille pro conjugibus serviebat, et multis conflictabatur angustiis *Gen. xxix*, Esaü in requie erat, atque ita idem temporis spatium, alii bonum, alii malum fuit ; nec scriptum esset in Ecclesiaste : « Ne dixeris quia dies mei priores » [Al. *peiores*] « erant boni super istos » *Eccles. vii, 11*, nisi ad discrimen malorum. Unde Joannes ait : « Mundus omnis in maligno positus est » *I Joan. v, 19*. Non quod mundus ipse sit malus, sed quod mala in mundo fiant ab hominibus, « Manducemus ea bibamus, » dicentibus, « cras enim moriemur » *Isaï, xxii, 17*. Et ipse Apostolus : « Redimentes, » inquit, « tempus, quia dies mali sunt » *Ephes. v, 16*. Infamantur et scitius, cum latrociniiis pleni sunt, non quo terra peccet et silvæ, sed quo infamiam homicidii loca quoque traxerint. Detestatur et gladium, quo humanus effusus est cruor, et calicem in quo venenum temperatum est, non gladii, calicisque peccato ; sed quod odium mereantur illi qui his male usi sunt.

n'est la faute ni du glaive ni de la coupe ; mais ceux qui en ont fait mauvais usage, sont dignes de notre haine. C'est ainsi que le siècle considéré comme espace de temps, n'est par lui-même ni bon ni mauvais, ce n'est que par la vie de ceux qui sont dans le siècle, qu'il mérite d'être appelé bon ou mauvais. Méprisons donc les folies et les fables de Valentin qui imagina ses trente éons parce que les Écritures parlent des siècles, et prétendit qu'ils étaient animés, et par ses séries, de quatre, de huit de dix et de douze, enfanta autant de siècles que la truie d'Énée mit bas de petits. Examinons encore la différence qui existe entre le siècle et le siècle du siècle ou les siècles des siècles, et dans quelles circonstances cette locution désigne un espace de temps limité ou l'éternité. Dans l'hébreu, le mot siècle, c'est-à-dire OLAM, avec la lettre VAU signifie l'éternité ; sans cette lettre il n'exprime plus que la cinquantième année, qu'ils appellent l'année jubilaire. Voilà pourquoi l'hébreu qui aimant son maître, dans l'intérêt de sa femme et de ses enfants consentait à avoir l'oreille percée et à servir comme esclave, devait servir in *seculum* c'est-à-dire jusqu'à la cinquantième année *Exod. xxi, 5, 6*. Ainsi encore les Moabites et les Ammonites ne devaient pas entrer dans l'assemblée du Seigneur même après la cinquième et la dixième génération et jusqu'à la fin du siècle *Deut. xx, iii, 3*. C'est qu'en effet, tout contrat

Ita et sæculum, quod est spatium temporum, non per semetipsum, aut bonum, aut malum est, sed per eos qui in illo sunt, aut bonum appellatur aut malum. Quapropter Valentini deliramenta et fabulæ contemnendæ sunt, qui triginta *αἰώνες* suos, ex eo quod in Scripturis sæcula legantur, affinxit, dicens eos esse animalia, et per quadradas et ogdoadas, decadas quoque et duodecadas, tot edidisse numeros sæculorum, quot *Æneia* fetus scropha generavit. Quærendum quoque quid sit inter sæculum, et sæculum sæculi, sive sæcula sæculorum, et ubi pro brevi temporis spatio, ubi pro æternitate ponatur ; quia in Hebræo sæculum, id est, OLAM, ubi VAV litteram positam habuerit, æternitatem significat, ubi vero sine VAV scribitur, annum quinquagesimum, quem illi Jubilæum vocant. Ob hanc causam et ille Hebræus qui propter uxorem et liberos amans Dominum suum aure pertusa servitio subjugatur, servire jubetur in sæculum *Exod. xxi*, hoc est usque ad annum quinquagesimum. Et Moabite et Ammonitæ *Deut. xxiii*, non ingrediuntur Ecclesiam Domini, usque ad quintam et decimam generationem

onéreux était résolu dans l'année jubilaire. Il en est qui expliquent cette locution : « dans les siècles des siècles » comme nous expliquons ces autres : dans le saint des saints, dans les cieux des cieux, dans les œuvres des œuvres, dans les cantiques des cantiques. Ainsi la différence qui existe entre les cieux et ceux à qui appartiennent les cieux ; entre les saints, qui en comparaison des autres ont une sainteté plus grande ; entre les œuvres plus parfaites les unes que les autres ; entre les cantiques qui ont une supériorité marquée sur tous les autres cantiques ; cette différence existerait entre le siècle et les siècles des siècles. D'après leur sentiment, le siècle présent doit être compté à partir de la création du ciel et de la terre, et se continue jusqu'à la consommation du monde, alors que le Christ doit juger tout ce qui existe. Ils remontent même plus haut, et s'enfoncent dans les siècles qui ont précédé ; ils disputent sur les siècles passés et futurs, examinant s'ils ont été bons et mauvais ou s'ils le deviendront, et ils se trouvent entraînés dans des questions si profondes qu'ils ont composé sur cette matière des traités et des livres à l'infini. — Le prologue de l'Apôtre se termine par cette formule hébraïque. *Amen*, que les Septante ont traduite par γένοιτο, c'est à-dire ainsi soit-il, et Aquila par πιστωμένος vraiment ou fidèlement. C'est une expression que le Sauveur emploie souvent dans l'Évangile

et usque in seculum ; quia omnis dura conditio Jubilæi solvebatur adventu. Quidam dicunt eundem esse sensum in seculis seculorum, quem in sanctis sanctorum, in caelis caelorum, in operibus operum, in Canticis canticorum ; et quam habent differentiam caeli ad eos, quorum caeli sunt, et sancta, quæ sanctorum comparatione sunt sanctiora, et opera, quæ operum prælatione meliora sunt, et Cantica, quæ inter Cantica universa præcellunt ; eandem habere et seculum, quæ seculorum collatione sunt secula. Præsens itaque seculum ita edisserunt, ut dicant ex eo tempore illud esse numerandum, ex quo caelum et terra sunt condita, et currere usque ad consummationem mundi, quo Christus iudicaturus est omnia. Revocant quoque ultra, et in priora promovent gradum, de præteritis et futuris seculis disputantes, bona an mala fuerint, seu futura sint ; et in tam profundas incidunt quæstiones, ut libros quoque et infinita volumina super hac dissertatione condiderint. Quod autem prologus Pauli, *AMEN*, Hebræo sermone concluditur : *AMEN*, Septuaginta transtulerunt, γένοιτο, id est, « fiat : » Aquila πιστωμένος, « vere, » sive

où il affirme par le mot *Amen* ce qu'il vient de dire.

« Je m'étonne que vous soyez transfuges si vite de celui qui vous a appelés à la grâce du Christ, » etc. Nous lisons pour la première fois ce mot translation dans la Genèse, où il est dit que Dieu transféra Énoch et qu'on ne le trouvait plus ; *Gen. v. 24*. Nous le rencontrons ensuite dans les livres des Rois lorsqu'Achab fut entraîné par son épouse Jézabel au culte des idoles et à faire tout ce qu'avaient fait les Amorrhéens que le Seigneur avait exterminés de la présence des enfants d'Israël, III. *Rois XXI, 25, 26*. De part et d'autre c'est une translation, mais l'une vient de Dieu, l'autre du démon. Celui que Dieu transfère, ne peut être trouvé par des ennemis, et son adversaire ne peut lui dresser d'embûches. Mais ce qui est transféré par le démon passe à ce qui paraît être, mais qui n'est pas en réalité. Les sages du siècle donnent aussi le nom de transférés à ceux qui passent d'une doctrine à une autre. Ainsi ce Denis qui avait commencé par affirmer que la douleur n'était pas un mal, et qui après avoir été accablé de calamités et de souffrances, déclara que la douleur était le souverain mal, fut appelé transposé ou transféré, parce qu'il avait passé d'une première opinion à un sentiment tout contraire. Paul s'étonne donc que les Galates soient passés de la liberté

« fideliter. » Quod etiam in Evangelio a Salvatore semper assumitur, sua per *AMEN* verba firmante.

« Miror, quod tam cito transferimini ab eo qui vos vocavit in gratiam Christi Jesu, in aliud Evangelium quod non est aliud, nisi si sunt aliqui qui vos conturbant, et volunt convertere Evangelium Christi. » Verbum translationis in Genesi primum legimus *Genes. v.* ubi « Enoch transtulit Deus, et non inveniebatur. » Et in Regnorum postea libris III. *Reg. XXI*, quando Achab a cultu Dei ad idolorum venerationem transtulit uxorem suam Jezabel, ut faceret juxta omnia quæ fecit Amorrhæus, quem disperdidit Dominus a facie filiorum Israel. Sed cum sit utraque translatio, illa Dei est, hæc diaboli. Qui transfertur a Deo, non invenitur ab inimicis suis ; nec ei potest insidiator obrepere. Hoc quippe significare æstimo, « et non inveniebatur. » Qui vero transfertur a diabolo, in hoc transfertur quod videtur esse, sed non est. Sapientes quoque sæc. li eos qui de dogmate transferuntur ad dogma, « translatos » vocant, ut Dionysius ille (cujus fuit ante sententia, dolorem non esse malum ; postquam oppressus calamitatibus et dolore cruciatus,

de l'Évangile à la servitude des œuvres légales. Il s'étonne ensuite de ce qu'ils soient passés sitôt. Car le crime n'est pas le même pour celui qui abandonne difficilement un parti, et pour celui au contraire, qui l'abandonne avec une déplorable promptitude. Ainsi dans le supplice des martyrs, on ne peut regarder comme coupable de la même peine, celui qui sans avoir eu à lutter, à souffrir, s'empresse de nier, et celui qui, torturé sur les chevalets, sur les cordes, sur les bûchers, est comme forcé de nier ce qu'il croyait. La prédication de l'Évangile était encore récente, il s'était écoulé très peu de temps depuis que l'Apôtre avait converti à Jésus-Christ les Galates adoreurs des idoles. Il s'étonne donc qu'ils l'aient sitôt abandonné, lui au nom duquel ils étaient récemment devenus chrétiens. Ce passage contient aussi une hyperbate qu'on peut traduire de la sorte : Je suis étonné que vous ayez sitôt abandonné le Christ Jésus qui vous a appelés dans sa grâce, selon ces paroles : « Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs à la pénitence. » *Marc. II. 17*. En effet, c'est par la grâce que nous avons été sauvés et non par la loi. « Vous êtes passés, dit-il, à un autre Évangile, lequel n'est point en réalité un autre Évangile, car tout ce qui est faux ne subsiste pas et ce qui est contraire à la vérité n'existe pas ; comme l'indiquent ces

paroles : » Ne donnez pas le sceptre à ceux qui n'existent pas, « et ces autres : « Dieu a appelé les choses qui n'existaient pas, pour les faire passer du néant à l'être. Or si l'Apôtre parle ainsi de ceux qui croyaient dans le même Dieu et avaient les mêmes Écritures, et qu'il leur reproche d'être passés à un autre Évangile qui n'est pas un autre Évangile, que devons-nous penser de Marcion et des autres hérétiques qui rejettent jusqu'au Dieu créateur, et enseignent que le Christ vient d'un autre Dieu ? Leur égarement et leur chute n'ont point pour cause seulement l'interprétation de la loi, ou une discussion sur la lettre ou sur l'esprit, c'est sur le principe, et le droit fondamental de l'Église qu'ils sont en désaccord avec nous. L'Apôtre dit avec beaucoup d'à-propos. « Ce sont seulement quelques personnes qui sèment le trouble parmi vous et qui veulent changer l'Évangile de Jésus-Christ. Ils veulent, dit-il, changer, dénaturer, troubler l'Évangile de Jésus-Christ ; mais ils ne peuvent y réussir, car sa nature est de ne pouvoir être la vérité. Celui qui interprète l'Évangile dans un autre esprit, dans un autre sens que celui dans lequel il a été écrit, sème le trouble parmi les croyants, change et dénature l'Évangile de Jésus-Christ, il rejette en arrière ce qui était en face, et place devant lui ce qui était derrière. S'il veut suivre exclusivement la lettre,

cepit affirmare quod dolor esset summum omnium malorum) ab his appellatus est « Transpositus, » sive « Translatus, » quod scilicet a priori decreto recedens, in contrarium recidisset. Miratur itaque Paulus, primum quod translatus est ab Evangelii libertate, in legalium operum servitutem. Deinde quod tam cito translatus : quia non ejusdem reatus est transferri ; ab aliquo difficulter, et cito transferri ; ut in martyrio non eadem poena plectitur, qui absque collucatione et tormentis statim prosiluit ad negandum, et ille qui inter equuleos, fiducias, ignesque distortus, compulsus est quod credebatur, negare. Recens adhuc erat Evangelii prædicatio, non grande tempus in medio, quo Galatas Apostolus ab idolis ad Christum traduxerat. Miratur itaque quomodo tam cito recesserint ab eo, ad cuius nomen dudum facti fuerant Christiani. Habet autem et locus ipse υπέρβατον, quod ita suo ordine legi potest. Miror quod tam [Al. addit sic] cito transferimini a Christo Jesu, qui vos vocavit in gratiam, dicens : « Non veni vocare justos, sed peccatores » ad poenitentiam *Marc. II. 17*. Gratia quippe salvi facti sumus, et non per legem *Ephes. II. 8*. Translatus autem, inquit,

estis in aliud Evangelium, quod non est aliud ; quia omne quod falsum est, non subsistit, et quod veritati contrarium est, non est, ut illud : « Ne tradas, Domine, sceptrum tuum his qui non sunt » *Esther. XIV. 12*. Et ea quæ non erant, vocavit Deus, ut faceret esse quod non erat. Si autem hoc de his qui in eundem credebant Deum, et easdem Scripturas habebant, dicitur, quod translatus sint in aliud Evangelium, quod non est Evangelium, quid de Marcione et cæteris hæreticis, qui Conditores respuunt, et alterius Dei Christum simulant, æstimare debemus ? Qui non interpretatione legis et litteræ, vel pugna carnis et spiritus labuntur et corruunt, sed de toto Ecclesiæ jure discordant. Pulchre autem ait : « Nisi sunt aliqui qui vos conturbent, et volunt convertere Evangelium Christi. » Volunt, inquit, Evangelium Christi mutare, convertere, turbare ; sed non valent. Quia hujus naturæ est, ut non possit aliud esse, quam verum est. Omnis qui Evangelium alio interpretatur spiritu et mente quam scriptum est, credentes iurba, et convertit Evangelium Christi, ut id quod in facie est, post tergum faciat, et ea quæ post tergum sunt, vertat in faciem. Si quis